

Parcours « Les écritures d'inventaire »

Objectifs :

Maîtriser les opérations et écritures comptables liées à l'arrêté des comptes. A la fin de la formation, les participants sauront établir et organiser un dossier de gestion.

Dates et durée :

- Du jeudi 8/12/2022 au mardi 31/1/2023 de 10h à 12h (9x2h soit 18h) :

Module 1 : jeudi 8/12/2022 / Module 2 : mardi 13/12/2022 / Module 3 : vendredi 16/12/2022

Module 4 : jeudi 5/1/2023 / Module 5 : mardi 10/1/2023 / Module 6 : vendredi 13/1/2023

Module 7 : mardi 24/1/2023 / Module 8 : vendredi 27/1/2023 / Module 9 : mardi 31/1/2023

Tous les modules seront dispensés en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début chaque module).

Prix par participant :

- Cabinet correspondant* de France Gestion : 0 €
- Public : 80 € HT / module, soit 720 € HT le parcours

(* Avoir au moins 1 client adhérent de France Gestion)

Public concerné : Collaborateurs de cabinet comptable.

Intervenante : Françoise PICCA, formatrice, expert-comptable.

Pré-requis : Être collaborateur de cabinet comptable débutant et/ou expérimenté

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion.

Pédagogiques :

- Exemples pratiques
- Exposés théoriques
- Echanges d'expériences
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

- Lors du déroulement de la formation :

- Mises en situations, exercices et corrigés
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs (reformulation, questions/réponses)

- A l'issue de la formation :

- Questions orales et réponses
- Un point sera effectué sur ce qui a été étudié dans la journée afin de s'assurer que tout a bien été assimilé et de pouvoir reprendre certaines parties en fonction des retours des apprenants.

Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- Francis.villos@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

Module 1 – La démarche de la révision et de la préparation d'un bilan

Module 2 – La partie trésorerie

- Banque
- Caisse
- Cipav
- Prêts

Module 3 – Les comptes de tiers

- Justification des comptes clients
- Fournisseurs
- Provisions
- Factures à recevoir

Module 4 – Les frais déductibles, les charges mixtes

Module 5 – Les immobilisations, les amortissements, les plus-values

Module 6 – Le cycle social

- Vérifications
- Provisions

Module 7 – Le cycle État

- Contrôle de la TVA collectée
- Rappels des règles de déductibilité
- TVA UE et hors UE

Module 8 – Le cut-off des charges et des produits

Module 9 – Les déductions et les réintégrations fiscales

